

MC/je

Berne, le 6 juin 1966

Note au Chef du DépartementRéunion du Conseil mondial de la paix à Genève

Le Chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique est venu faire une "strong representation" au sujet de l'assemblée du Conseil mondial de la paix (Weltfriedensrat) qui doit se tenir à Genève du 13 au 15 juin prochain. Invoquant notre neutralité, M. Kellermann a demandé que cette réunion soit interdite car elle a mis la guerre du Vietnam à son ordre du jour et mettra probablement l'Amérique au pilori. M. Kellermann a laissé un aide-mémoire à ce sujet.

Lorsque le Conseil mondial de la paix a demandé à tenir son assemblée à Genève, les autorités genevoises, la Police fédérale ainsi que nous-mêmes avons estimé qu'il n'y avait pas de base légale suffisante pour s'y opposer; l'article 102 de la Constitution fédérale était en effet difficilement invoquable. L'autorisation a été accordée à condition que les orateurs ne se livrent pas à des attaques contre des gouvernements étrangers.

M. Janner va examiner la demande américaine avec la Police fédérale. A première vue, cependant, il me semble difficile d'y donner suite sans nous exposer à de véhémentes protestations, aussi bien de la part de différents milieux suisses que de tous les gouvernements communistes.

Micheli

copie: Service Est